

Politique de Développement Durable de l'Office de Tourisme et des Congrès d'Antibes Juan-les-Pins

Septembre 2022

L'OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRÈS D'ANTIBES JUAN-LES-PINS (OTC), établissement public à caractère Industriel et Commercial (EPIC), assure toutes les missions d'accueil et de promotion touristique de la ville. Il accomplit plusieurs missions événementielles dont notamment l'organisation de « Jazz à Juan », le festival international de jazz de Juan-les-Pins et son jazz off, les rencontres "Jammin'juan", le weekend du design et des arts, le festival pyromélodique, les fêtes de fin d'année...

L'OTC assure par ailleurs, dans le cadre de délégations de service public, l'exploitation du Palais des Congrès ANTIPOLIS et du Palais des Sports AZURARENA ANTIBES. Il étend ainsi ses activités sur l'événementiel professionnel et sportif.

L'OTC entend promouvoir la prise en compte de la RSE en faisant preuve d'exemplarité à l'échelle de filières événementielle et touristique, auprès de ses parties prenantes et susciter le rayonnement et l'innovation à l'échelle du territoire.

Conscient des enjeux environnementaux, sociétaux et économiques actuels, l'OTC est engagé dans une démarche RSE en répondant notamment aux exigences de la norme ISO 20 121. L'OTC a identifié 12 enjeux RSE inhérents à ses activités :

- 1- Achat responsable (dont référencement)
- 2- Optimisation des consommations d'énergie
- 3- Consommation de ressources naturelles et matériaux (eau, consommables, fournitures, etc.)
- 4- Gestion des déchets et propreté du site
- 5- Accessibilité des espaces, de l'information et des publics
- 6- Communication et sensibilisation
- 7- Formation des équipes internes
- 8- Restauration / alimentation responsable
- 9- Qualité et confort au travail
- 10- Transport de personne et mobilité
- 11- Prévention des risques
- 12- Prévention des nuisances (sonores, automobiles)

Fort de ces constats et compte tenu de sa volonté à agir, fédérer et innover dans la prise en compte des enjeux environnementaux et sociétaux, l'OTC structure sa politique RSE à travers 4 axes stratégiques dans une perspective de développement durable de l'ensemble de ses activités :

Axe 1 : Accroître la qualité de service, la satisfaction client et l'accessibilité à tous les publics

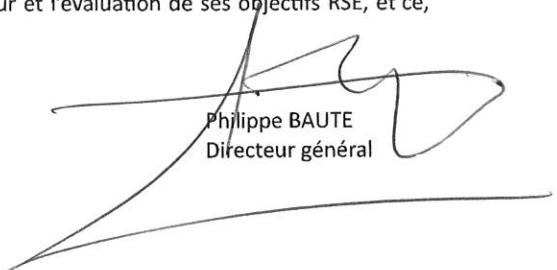
Axe 2 : Réduire l'empreinte environnementale de ses activités

Axe 3 : Accompagner les équipes, les publics, les prestataires et fournisseurs vers des pratiques plus vertueuses

Axe 4 : Améliorer la qualité et le confort au travail de ses collaborateurs.

L'OTC souscrit pleinement aux devoirs de vigilance, transparence, inclusion et intégrité que l'entreprise entend revendiquer et incarner à travers son système de management responsable. Au regard de ses objectifs en matière de RSE et en conformité avec les exigences de la norme ISO 20 121, l'OTC s'engage à respecter les exigences légales applicables à ses activités et à diffuser la présente politique RSE.

Enfin, L'OTC s'engage à donner un cadre précis pour la définition, la mise à jour et l'évaluation de ses objectifs RSE, et ce, dans une perspective d'amélioration continue.



Philippe BAUTE
Directeur général